



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le **18 DEC. 2020**
ID : 069-216902031-20201211-PV11122020-AR

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Extrait du registre des délibérations

Vendredi onze décembre deux mille vingt, à vingt heures trente minutes en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **15**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : Arnaud VERNAY.

14 membres présents à la séance : Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Gilbert MOSNIER, Sandrine DRIVON, André BASTION, Joseph VOLAY, Laëtitia TEXIER, Joachim BOURBON, Colette PERIER, Arnaud VERNAY, Cindy GUIOTTO, Jean-Charles JULLIN, Sylviane FAYOT, Laurent CHABAUD

1 membre absent : Virginie MASSE

1 procuration : Virginie MASSE à Alexis BADOIL

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 11 DECEMBRE 2020</p>
--

Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 novembre 2020.
- Entend différents points liés la crise sanitaire :
 - o Les battues au petit gibier sont autorisées par arrêté préfectoral.
 - o Les rassemblements restent interdits, il n'y aura donc pas de cérémonie des vœux cette année.
 - o Un courrier de la CCMDL cosigné par les maires du territoire a été envoyé au Premier ministre pour demander la réouverture des bars et restaurants.
 - o Des arrêts maladie à la cantine ont été gérés en interne.
- Valide différents tarifs applicables au 01/01/2021 :
 - o Location des salles (voir tableau). (délibération n° D.57.2020).
 - o Cimetière : concessions cinquantenaire : 390 €, concessions trentenaire : 240 €, case columbarium trentenaire : 750 €. (délibération n° D.58.2020).
 - o Inscription à la médiathèque : 4 € par famille. (délibération n° 59.2020).
 - o Droit de place pour les forains (voir tableau). (délibération n° 60.2020).

Grand manège	90 €	Type autos tamponneuses adultes
Petit manège / trampoline	55 €	Manèges enfantins
Tir	55 €	
Grues	55 €	Appareils à pinces
Autres petites installations	30 €	
Caravane	10 €	Par famille pour le droit de branchement à l'eau potable à la salle des fêtes

	Salle des fêtes	Salle annexe cantine	Maison de l'amitié	Salle entrée village	Salle terrain de sports	Halle avec buvette
Habitants de Saint-Genis						
	300 €		120 € (1)			
	350 €					35 € (2)
Apéritif	150 €					20 €
Personnes extérieures à la commune						
	400 €					
	450 €					
Apéritif	150 €					
Vente au déballage	500 €					
Associations						
Réunions	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Manifestations à caractère particulier	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Fête des classes	70 €					
Randonnées pédestres, VTT, marchés, etc.	110 €					
Belote, loto, autres jeux	130 €					
Activités exceptionnelles	140 €		110 €	110 €	110 €	
Thés dansants, soirées musicales, etc.	250 €					
AG de groupements et autres	250 €					
Caution	500 €	500 €	500 €	200 €	200 €	500 €
(1) Hors réveillon et soirées avec musique (2) Rassemblements sur la journée						

- Entend le point sur les travaux en cours :
 - o **Quartier St Roch** : les travaux de création de parking doivent débuter mi-janvier 2021. Toujours en attente de la réunion des copropriétaires de la résidence « mon village 1 » pour la cession de parcelles.
 - o **Subvention DETR** : le dossier déposé est repris au titre de la DSIL, arrêté à venir.
 - o **Rénovation énergétique** : rencontre avec le parc éco habitat pour rénovation énergétique de bâtiments communaux (logements). Diagnostics et venue d'un architecte conseil en janvier 2021.

- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
 - o **Conseil municipal enfants** : élections le 04/12/2020, vote par correspondance : 44 inscrits, 27 votants, 9 élus. Première rencontre en janvier 2021.
 - o **Tourisme (CCMDL)** : travaux à la piscine d'Hurongues qui fermera pendant 4 mois à partir de septembre 2021. Etude en cours pour que le sentier GR7 s'effectue avec un service de transport de bagages. Site www.vtt69.fr actualisé.
 - o **Voirie communale** : la commission a fait une visite des voiries, le chiffrage des travaux va être demandé.
 - o **Conférence des Maires** : le 17 novembre 2020 à Souzy. Plusieurs sujets seront à évoquer sur 2021 : les zones d'activités et leurs voiries, la mutualisation, le plan de relance.
 - o **Conseil communautaire** : augmentation de la redevance des ordures ménagères pour 2021 qui passe de 66 € à 69 € la part. Nomination d'un représentant auprès du centre hospitalier des Monts du Lyonnais : Pierre VARLIETTE.
 - o **SIEMLY** : tarif de l'eau : augmentation de la part syndicale de 0.2 %. Subvention exceptionnelle de l'ARMC d'un montant de 4 millions d'euros, qui a permis plus de renouvellement de canalisations. La concession de service public se termine au 31 décembre 2022, ce mode de gestion reconduit
 - o **Urbanisme (CCMDL)** : Ste Foy et St Symphorien ont été retenues pour une opération de revitalisation du centre bourg.
 - o **Vie du village** : le marché est mis en place, gratuité pour le droit de place, convention à mettre en place. (délibération n° 61.2020).
 - o **Jeunesse (CCMDL)** : aides de la CAF, création de groupes de travail, projet d'embauche d'un animateur itinérant.
 - o **CCAS** : démission de Monsieur Pierre BAILLY. Confection des colis des seniors vendredi 11 décembre 2020 et distribution samedi 12 décembre 2020.
- Est informé que l'application PanneauPocket comptabilise à ce jour 146 abonnés et plus de 2400 visites.
- Entend que les élus concernés vont rencontrer les membres de l'association « gardons la ligne ».
- Est informé qu'une rencontre a eu lieu avec les représentants de la carrière de la Patte pour expliquer le projet d'accueil de remblai de la part d'entreprises de TP.
- Valide le devis de 2080 € HT de l'entreprise LEDY pour la réparation du mur d'enceinte du bâtiment de l'ancienne école.
- Est informé que les dépliants des sentiers pollinier et de l'aqueduc seront réédités.
- Est informé que la dernière journée de formation des élus aura lieu le 19 décembre en mairie.
- Procède à la répartition des frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher. (délibération n° 62.2020).
- Valide les écritures comptables liées à l'amortissement des subventions d'équipement. (délibération n° 63.2020).
- Valide la décision modificative n° 2. (délibération n° 64.2020).
- Approuve les critères d'appréciation de la valeur professionnelle pour les entretiens professionnels des agents communaux. (délibération n° 65.2020).
- Est informé que la plantation des 10 arbres a été effectuée le 02 décembre dernier.

- Accorde une subvention « de démarrage » à l'association « les Ânes du Lyonnais » pour un montant de 100 €. (délibération n° 66.2020).
- Est informé des travaux prioritaires listés auprès de la CCMDL pour l'assainissement : télésurveillance des 2 postes de relevage et de la station + séparatif aux vignes.
- Approuve la demande de Madame Maud PELLISSON, habitante de la commune, avocate au barreau de Lyon, qui propose des permanences gratuites, sur rendez-vous, 1 fois par mois en mairie.
- Est informé des différentes formations proposées par le CNFPT qui se dérouleront sur le territoire et auxquelles des agents participeront.
- Est informé que les chèques cadeaux OSER seront remis aux agents lundi 21 décembre à 19h en mairie.
- Est informé que 2 guirlandes solaires achetées cette année ne fonctionnent pas.
- Est informé que la commune de St Laurent est centre de dépistage du COVID-19 les 18, 19 et 20 décembre 2020.
- Note les dates des prochaines réunions du conseil municipal jusqu'en juillet 2021.
- Note que la distribution des sacs poubelle aura lieu samedi 09 janvier 2021 de 9h à 12h à la salle annexe cantine.
- Est informé que les travaux de rafraichissement de l'appartement communal « montée St Roch » seront terminés prochainement, l'appartement sera libre à la location au 01/01/2020.
- Est informé que la mairie sera fermée du 24 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021, réouverture lundi 04 janvier 2021 ; pour la médiathèque fermeture du 25 au 31 décembre 2020, réouverture le 02 janvier 2021.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 15/01/2021 à 20h30 en mairie

Document établi le 17 décembre 2020.

Affiché le 17 décembre 2020.

Le Maire,
Alexis BADOIL



Procès-verbal certifié exécutoire

Le **18 DEC. 2020**

Le Maire,
Alexis BADOIL

